



PROTOCOLE SANITAIRE – LYCEE FRANÇAIS DE CARACAS

CAS DE COVID DANS UNE CLASSE – RETOUR EN CLASSE

Le protocole sanitaire de l'établissement a pour but de sécuriser au maximum la présence des élèves au lycée et de poursuivre l'enseignement en présentiel offert par le lycée français de Caracas.

Dans ce cadre, un dispositif strict est appliqué dès l'apparition d'un seul cas de COVID au sein d'une classe :

- L'élève porteur est immédiatement isolé, il ne peut réintégrer l'établissement qu'à la disparition des symptômes et avec la production d'un test négatif à son retour
- Les élèves de la classe sont mis en quarantaine préventive pour une durée de 5 à 7 jours, le retour en classe se fait avec un test négatif pour tous
- Les frères et sœurs des élèves de la classe concernées sont mis en quarantaine préventive pour une durée de 5 jours, ils réintègrent sans test l'établissement s'ils n'ont pas développé de symptômes

Ces dispositions peuvent être modulées pour s'adapter à chaque cas particulier ou à chaque chaîne de contamination. Le service médical du Lycée Français supervise avec la direction l'ensemble des mesures.

Mise en place d'un service de test COVID-19 au lycée français

Afin de donner plus de flexibilité à la réalisation de ce protocole et pour permettre aux familles de ne pas supporter un coût trop élevé en raison des tests demandés, à compter du dimanche 23 janvier, le lycée français offrira la possibilité aux familles de réaliser les tests directement dans l'établissement à un coût maîtrisé comprenant le coût du test et la réalisation de ce dernier par un professionnel de santé. Le coût du test sera de 10 dollars à payer en espèces, prévoir le montant exact (pas de rendu de monnaie)

Les conditions seront les suivantes :

L'établissement n'est pas un laboratoire. Quand, suite à la déclaration d'un cas de COVID, une classe est mise en quarantaine et qu'un test de l'ensemble des élèves est exigé pour le retour en présentiel ; nous offrons la possibilité à tous les élèves de la classe de réaliser le test au lycée selon les modalités définies ci-après :

- Les familles signent une décharge de responsabilité sur la fiabilité du test
- Le test est organisé selon un horaire précis, communiqué par avance aux familles
- Les familles s'acquittent du coût (en dollars efectivo), le jour de la réalisation du test
- Les élèves sont obligatoirement accompagnés d'un parent lors de la réalisation du test
- En cas de test positif, l'élève ne sera pas admis dans l'établissement, son retour se fera après la production d'un test négatif effectué cette fois-ci en laboratoire.
- Les familles gardent le choix de réaliser le test au lycée ou dans un laboratoire



COLEGIO FRANCIA
LYCÉE FRANÇAIS
CARACAS



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Les tests réalisés par l'établissement ne se dérouleront que dans ce cadre exclusif, aucune exception ne sera faite, l'établissement ne devant pas se transformer en laboratoire !
- Il demeure de la responsabilité des familles de réaliser les tests nécessaires dans un autre cadre que celui décrit. Nous vous rappelons qu'un élève porteur de symptômes tels que : fièvres, toux, maux de ventre, diarrhées, mal de gorge, éruption cutanée, ne doit pas être envoyé au lycée (dans ce cas, les enfants sont renvoyés chez eux et ne sont pas testés dans l'établissement)
- Les tests réalisés en cours de journée scolaire par le service médical restent exceptionnels et soumis à autorisation de la direction, ils seront facturés de la même manière aux familles qui devront s'acquitter de la somme auprès de l'établissement
- Les tests exigés au retour des vacances se feront uniquement dans les laboratoires

La mise en place de ce service est justifiée pour limiter le coût qu'occasionne aux familles la réalisation d'un test pour le retour en classe suite à une mise en quarantaine préventive. En aucun cas, l'établissement ne doit remplir le rôle d'un laboratoire d'analyse médicale.



Jean-Marc AUBRY
Proviseur
proviseur@cfcarracas.org

